

Frais de déplacement du ministre

Déplacement hors Québec

Trimestre avril à juin 2017

Nom	Fonction	But du déplacement	Date départ	Date retour	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		Accompagnateurs		Rapport de mission
										Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais	
Aucun frais de déplacement Hors-Québec à déclarer pour le présent trimestre														

Note 1 : Les dépenses sont également mentionnés dans les déplacements hors Québec des titulaires d'un emploi supérieur.

Pour le ministre, les frais à l'extérieur du Canada sont assumés par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Les frais déclarés sont ceux comptabilisés durant la période visée. Les frais pour un déplacement peuvent s'échelonner sur plus d'un trimestre.